

16 fév 2023 -13:51

Un commissaire national aux drogues et plus de police dans le Port d'Anvers pour lutter contre la mafia de la drogue

Réuni aujourd'hui sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil national de sécurité a discuté de la stratégie globale du gouvernement fédéral pour lutter contre le crime organisé. Un commissaire national « drogues » va coordonner la lutte contre la mafia. Le port d'Anvers recevra quant à lui des renforts policiers.

Lutter contre le crime organisé lié à la drogue est une priorité absolue du gouvernement fédéral. Le Premier ministre et les ministres de l'Intérieur, de la Justice, de la Santé publique et des Finances ont détaillé, lors du Conseil national de sécurité, l'ensemble des nouvelles mesures que prendra le gouvernement fédéral pour intensifier ses efforts sur le terrain.

Le plan d'action s'articule autour de sept piliers :

1. Un commissaire national aux drogues

Le gouvernement fédéral désignera un Commissaire national aux drogues qui coordonnera la lutte contre la criminalité liée à la drogue. Cette décision est prise en concertation avec le Collège des procureurs généraux. Le Commissaire national aux drogues se concertera avec les ministres de la Justice, de l'Intérieur, de la Santé publique et des Finances travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des instances fédérales, régionales et locales, et rapportera directement au Conseil national de sécurité. Ce nouveau commissaire est nommé pour une période de cinq ans.

2. Un corps de police chargé de la sécurité portuaire

Un nouveau corps de police chargé de la sécurité portuaire sera déployé en vue de sécuriser le port d'Anvers. À très court terme, une centaine de policiers supplémentaires seront envoyés sur le terrain grâce au soutien de la réserve de la police fédérale. L'objectif est de doubler ces renforts d'ici la fin 2024. Les missions du corps de police chargé de la sécurité portuaire seront la surveillance des rives gauche et droite du port ainsi que l'organisation de patrouilles au sein de son enceinte. Cette approche répond à la volonté du gouvernement fédéral d'attaquer le problème de la drogue à la racine. Près de 110 tonnes de cocaïne ont été saisies l'an dernier au port d'Anvers.

3. Un renforcement du pouvoir des autorités locales

En septembre 2022, lors d'une rencontre avec les bourgmestres des quatorze villes centrales du pays, le gouvernement fédéral a annoncé l'adoption en première lecture de l'avant-projet de loi sur l'approche administrative. Ce dispositif doit permettre aux pouvoirs locaux de fermer les commerces liés au blanchiment de l'argent de la drogue. Entretemps, cet avant-projet de loi a été approuvé en deuxième lecture et le texte sera très prochainement soumis au vote du Parlement.

4. Des amendes plus lourdes pour les consommateurs de cocaïne

L'aspect consommateur requiert également davantage d'attention. Le principe de base reste que les toxicomanes doivent en premier lieu être orientés vers un service d'aide afin qu'ils puissent se débarrasser de leur dépendance. Mais les consommateurs de cocaïne doivent également prendre conscience qu'ils entretiennent le modèle de revenus d'une mafia de la drogue particulièrement violente. Par conséquent, le principe déjà existant de transaction immédiate pour la possession de drogues ne sera plus appliqué exclusivement aux festivals de musique, mais sera généralisé à l'ensemble de l'espace public. Pour la détention de cannabis, l'amende forfaitaire restera de 75 € pour une quantité inférieure ou égale à 10 grammes et de 150 € pour une quantité inférieure ou égale à 20 grammes. Les amendes pour les personnes prises en possession de cocaïne pourront désormais atteindre 1 000 euros. Ces changements sont en cours de préparation par le ministère public.

5. Une douane encore plus forte

Nos services douaniers se rendent également indispensables dans la lutte contre la criminalité internationale liée à la drogue en brisant la chaîne d'importation via nos ports maritimes et nos aéroports. 108 nouveaux douaniers sont en phase de recrutement dans le port d'Anvers. Le gouvernement fédéral est aussi occupé à l'achat d'équipements de scanning modernes et mobiles pour garantir la poursuite du déploiement du projet « 100% scanning » des containers à risques dans le port d'Anvers. Ces investissements viennent s'ajouter aux efforts déjà réalisés au cours des deux dernières années. Des efforts qui se sont traduits par de nouvelles saisies record année après année. Au-delà du renforcement des effectifs, le but est de continuer à développer les collaborations avec les partenaires européens, les pays qui sont à la source et les opérateurs portuaires.

6. Un screening affiné du personnel portuaire

Le screening du personnel portuaire est structuré. Il concerne quelque 16.000 personnes occupant des fonctions sensibles au sein du port, qui seront contrôlées par les services de sécurité et de renseignement afin de détecter tout lien avec le crime organisé. Ce processus a commencé ces dernières semaines. Les différentes entreprises portuaires ont désigné des officiers de sécurité qui agiront en tant que personne de contact. Ceux-ci font actuellement l'objet d'un screening approfondi de la part de la Sûreté d'État. Une fois eux-mêmes screenés, ils pourront transmettre les coordonnées du personnel qui doit faire l'objet d'un screening au sein de leur entreprise.

7. Une coopération policière internationale

Le protocole de coopération policière signé il y a tout juste un an entre la Belgique et les Émirats arabes unis porte aujourd'hui ses fruits, avec le démantèlement en novembre dernier par Interpol d'un super-cartel de la drogue qui contrôlait environ un tiers du trafic de cocaïne en Europe et opérait entre la Belgique, Dubaï mais aussi la France, l'Espagne et les Pays-Bas. Les informations récoltées via le réseau Sky ECC ont également contribué à ce démantèlement.

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur : *"Avec ce renforcement significatif de la Police de la Navigation,*

nous continuons à lutter contre le crime organisé. Car, que les choses soient claires : nous ne laisserons pas nos rues et notre port aux criminels. La sécurité est notre atout le plus important et le gouvernement fédéral y investit résolument."

Vincent Van Quickenborne, ministre de la Justice : « Avec le Conseil national de sécurité aujourd'hui, nous avons une fois de plus franchi des étapes importantes dans la lutte contre la criminalité liée à la drogue. Comme le prévoit le Stroomplan XXL, nous devons combattre la mafia de la drogue sur tous les fronts en commençant à la source, à savoir dans les pays producteurs. Les conteneurs maritimes seront également mieux sécurisés et davantage passés au scan à leur arrivée dans nos ports. Dans les ports, entre-temps, nous avons déjà imposé des normes de sécurité plus strictes, nous contrôlons le personnel portuaire et il y aura plus d'effectifs sur le terrain pour patrouiller. Nous renforçons non seulement la police, mais aussi la justice. Et nous mettons également les consommateurs en face leurs responsabilités en prévoyant des amendes plus élevées. Le commissaire national drogue coordonnera cette approche. Il est clair que nous disposons d'un plan solide pour lutter contre la criminalité liée à la drogue et que nous le mettons en œuvre de manière cohérente, étape par étape. Cette approche constitue la seule manière de briser le modèle de revenus de la mafia de la drogue. »

Vincent Van Peteghem, ministre des Finances : « Nos enquêteurs des services des douanes et de la fiscalité sont des partenaires essentiels et loyaux dans la lutte contre la criminalité internationale liée à la drogue. Les douanes sont en première ligne pour briser la chaîne d'importation de drogues. Nous continuerons à les soutenir dans leur mission dans les prochaines années, en investissant tant dans les ressources humaines que financières. Par ailleurs, nous pouvons compter sur nos enquêteurs fiscaux chevronnés. Car les tonnes de drogues qui transitent dans nos ports sont bien entendu les arbres qui cachent la forêt de plantureux flux financiers criminels. Grâce à une collaboration étroite avec la justice, la police et les partenaires européens, nos enquêteurs parviennent à toucher les criminels là où ça fait mal : au portefeuille. Ces professionnels peuvent eux aussi être assurés de notre soutien inconditionnel. »

Alexander De Croo, Premier ministre : « Frapper fort contre la mafia de la drogue est une priorité absolue du gouvernement. Cette lutte, nous la menons collectivement avec la Ville d'Anvers et l'ensemble de sa communauté portuaire. Le nouveau commissaire national aux drogues et le nouveau corps de police du port d'Anvers augmenteront considérablement la capacité d'action de nos services de sécurité. Les renforts que nous déployons aujourd'hui s'ajoutent aux moyens supplémentaires déjà investis l'an dernier. Notre objectif est de tout faire et tout mettre en œuvre pour faire voler en éclat le business model des trafiquants ».

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be